



## Demande de dérogation au régime indemnitaire des déplacements temporaires pour le séjour de personnalités scientifiques

Ce formulaire doit être transmis à la DSFIM ([dsfim.secretariat@cnrs.fr](mailto:dsfim.secretariat@cnrs.fr)) via le service financier de la délégation dont relève l'unité **au moins 30 jours avant la date de la mission**. Cette demande doit être accompagnée d'un devis détaillé, du (ou des) CV des personnalités concernées et d'un argumentaire justifiant le non recours au marché d'hébergement du CNRS (avec copies d'écran).

### Demandeur

Nom d'usage ▶

Prénom ▶

Coordonnées ▶

Délégation régionale de rattachement ▶

Institut de rattachement ▶

### Personnalité(s) scientifique(s) de haut niveau bénéficiaire(s)

Nom(s) d'usage	Prénom(s)	Coordonnées

Nombre de personnes ▶

Nature de la dérogation ▶  Hébergement  Repas

Dates ▶ du                      au                      soit ▶                      nuitées

Hôtel choisi ▶

Tarif de la nuitée ▶

*Joindre un devis + un argumentaire sur le non recours au marché d'hébergement*

Objet du séjour de la (ou des) personnalité(s) scientifique(s) invitée(s) ▶

Motif de la demande de dérogation ▶

**Imputation de la dépense de mission :**

Structure (unité,...) ▶

Exercice ▶

Centre financier ▶

Compte budgétaire ▶

Domaine fonctionnel ▶

Fonds ▶

**Visa du demandeur**

Fait à ▶ , le▶

Signature (nom, prénom et qualité)

**Décision**

**Décision** du Président-Directeur général du CNRS ou, par délégation, du Directeur Général Délégués aux Ressources

Dérogation acceptée

Dérogation refusée

Fait à ▶ , le▶

Signature